

## Poursuivre ses études en thèse après un master

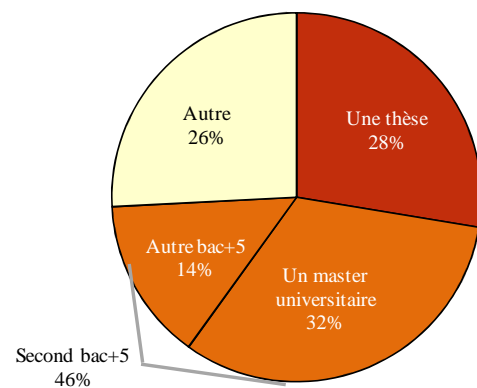
### 5 % des diplômés de master poursuivent en thèse

Après l'obtention de leur master, près de 20 % des diplômés prolongent leur parcours d'études. Parmi l'ensemble des diplômés de master, 5 % s'inscrivent en thèse. Et parmi eux, six sur dix s'inscrivent à la COMUE Paris-Est.

Néanmoins, immédiatement après le master, les poursuites en thèses sont minoritaires par rapport aux poursuites d'études dans un second diplôme de niveau bac+5 (28 % contre 46 %). Et finalement, les diplômés sont plus nombreux à se réinscrire en master qu'à poursuivre en thèse.

Quand ils s'inscrivent en thèse, les diplômés le font le plus souvent immédiatement après l'obtention du master. Toutefois, un quart des poursuivants en thèse s'inscrivent en différé de l'obtention du master, après avoir interrompu leurs études (16 %) ou suivi une autre formation (7 %).

#### Poursuite d'études immédiatement après le master



Source : Enquête insertion des diplômés de master, 2019

La poursuite en thèse dépend des profils d'études en master :

- Les étudiants issus d'un master en Sciences et technologies s'inscrivent plus souvent en thèse que les poursuivants de master issus d'autres domaines (10 % contre 2 %).
- Les étudiants inscrits en master dans le cadre de la formation initiale classique poursuivent plus souvent en thèse que les apprentis (9 % contre quasiment aucun apprenti).
- Les nouveaux arrivants à l'UPEM en deuxième année de master s'inscrivent plus souvent en thèse que les étudiants déjà inscrits à l'UPEM l'année précédente (9 % contre 3 %). Toutefois, parmi les marnovaliens, ceux qui étaient déjà en deuxième année de master s'inscrivent plus souvent en thèse que les étudiants issus de première année de master. Et quand ils poursuivent en thèse, les étudiants issus de première année de master à l'UPEM sont les plus nombreux à s'inscrire à la COMUE Paris Est : 74 % d'entre eux s'y inscrivent contre 51 % des nouveaux arrivants et 38 % des étudiants redoublant leur deuxième année de master.
- Les diplômés des masters de Sciences humaines et sociales et Arts, lettres et langues s'inscrivent plus souvent en thèse en différé (50 % contre 15 %). A l'inverse, les diplômés des masters de Sciences et technologies s'inscrivent plus souvent dans la continuité du master (85 %). La poursuite en thèse en différé soulève des questions : celle-ci révèle-t-elle des difficultés dans la recherche de financement de la thèse ? Est-ce une solution d'attente dans un contexte d'insertion difficile, notamment dans le domaine des Sciences humaines et sociale ?

La poursuite en thèse varie aussi selon certaines caractéristiques individuelles. Ainsi, les étudiants de nationalité étrangère s'inscrivent plus souvent en thèse que les étudiants français (15 % contre 2 %). De plus, les hommes sont plus nombreux que les femmes à s'engager dans ce type de parcours (6 % contre 4 %). Enfin, on retrouve les résultats de Jaoul-Grammare (2016) sur le profil des poursuivants en thèse, c'est-à-dire des étudiants « mieux armés socialement et scolairement ». En effet, les diplômés titulaires d'un bac général et ceux qui l'ont obtenu avec mention très bien poursuivent plus souvent en thèse que les autres.

## Méthodologie

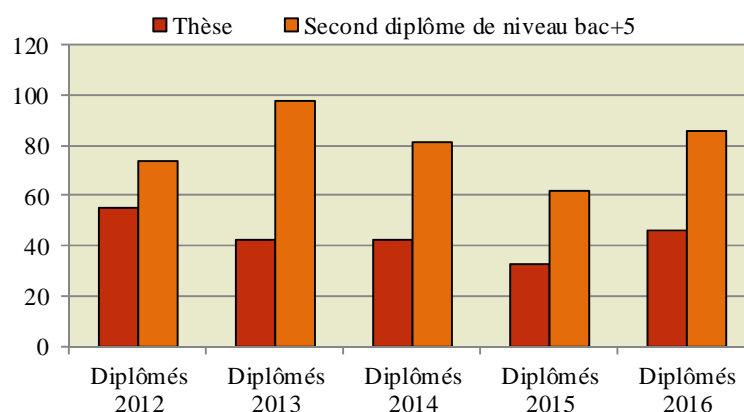
Cette étude porte sur l'inscription en thèse des diplômés de master en formation initiale de l'UPEM. Afin d'avoir des effectifs qui permettent de caractériser les publics, les promotions de diplômés 2014, 2015 et 2016 ont été cumulées. Les données mobilisées sont issues des enquêtes d'insertion réalisées auprès des diplômés de master en formation initiale de l'UPEM. Celles-ci ont été complétées par les données contenues dans Apogée, base de données administratives et pédagogiques de l'UPEM.

## De moins en moins de poursuites d'études en thèse après un master

Le nombre de poursuites en thèse est en baisse entre les diplômés de master 2012 et 2015 (- 16 %). Les inscriptions en thèse repartent à la hausse en 2016 mais il est difficile de savoir si la reprise sera durable ou non. Au final, 5 % des diplômés 2016 poursuivent des études en thèse contre 7 % des diplômés en 2012.

Le nombre de poursuites d'études vers des diplômes de niveau équivalent au master est aussi en baisse entre 2013 et 2015. Néanmoins, sur l'ensemble de la période 2012-2016, les effectifs de diplômés qui s'engagent dans un second diplôme de niveau bac + 5 sont en hausse (+ 16 %). Ces parcours concernent en définitive 10 % des diplômés 2016.

Effectifs poursuivant en thèse et dans un second diplôme de niveau bac+5 après l'obtention du master



Source : Enquête insertion des diplômés de master, 2019

## Pour aller plus loin

### GAUTIER Cécile

*Master 2016 : Meilleures conditions d'emplois pour les diplômés qui s'insèrent dans le secteur privé*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°176, juin 2019.

### GAUTIER Cécile

*Poursuivre ses études après un master à l'UPEMLV*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Note OFIPE n°9, Novembre 2012.

### JAOUL-GRAMMARE Magali, MACAIRE Simon (coordonnateurs)

*Étudier le devenir professionnel des docteurs. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur*  
Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, devenir professionnel, docteurs, enquête - Céreq Echanges n°2, 92p, 2016